

Compte rendu de la réunion de la Commission de Suivi de Site

BASF COATINGS

Le 09 juillet 2013

Participants

Collège « administration »

Patrick COUSINARD, sous-préfet de Clermont ,
Christelle DUMONT, sous-préfecture de Clermont
Carine RUDELLE : DDT Oise
Isabelle MODESTE : DDT Oise
Audrey DEPLANQUE : DDT Oise
Patricia PERRETTE : DREAL Picardie
Hicham EL MOUDEN : DREAL Picardie
Jennifer DESANDERE : DREAL Picardie
Xavier GERARD : DIRECCTE - Inspecteur du travail

Collège "collectivités territoriales"

Jean-Marc DELAFRAYE : Maire de Breuil-le-Sec

Collège « riverains »

Jean-Luc CARON : Administrateur du Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO)

Collège « exploitant »

Séverine RAMOS : Ingénieur Sécurité BASF Coatings
Anthony HANRIOT : Responsable SQE IDEX Energies
Catherine LE CHEVANTON : Responsable QHSE Flint Group
Bruno DHAUSSY : directeur industriel de la société Flint Group

Collège « salariés »

Marc DAUBENTON : Secrétaire CHSCT BASF Coatings
Amélie LEFEVER : Représentant du personnel BASF Color Solutions

Excusés/absents :

Mme le Directeur de l'Agence Régionale de Santé
Gérard TRIBOLET, conseiller communautaire de la communauté de communes du clermontois
André VANTOMME, conseiller général du canton de Clermont
Carole LAJOUS, directrice générale de la société BASF Coatings
Didier RUMEAU, manager du site BASF Color Solutions France
Reynald HAMON, directeur régional IDEX Energies Nord Francilien

L'ordre du jour de cette réunion présidée par Monsieur le sous-préfet est le suivant :

1. Vote des membres du CSS concernant le projet de règlement du PPRT soumis à la consultation des POA (Personnes et Organismes Associés) ;
2. Questions diverses.

Monsieur le sous-préfet précise, avant d'aborder l'ordre du jour, que l'arrêté préfectoral de la commission de suivi de site a été modifié le 11 juin 2013 pour intégrer le chef du service interministériel de défense et de la protection civile et modifier le nom du suppléant représentant la société IDEX.

1. Vote des membres du CLIC concernant le PPRT soumis à la consultation des POA

Avant de procéder au vote des membres de la CSS, la DREAL fait une synthèse du travail réalisé dans le cadre du PPRT en 2012 et 2013. Ainsi, quatre réunions des POA (Personnes et Organismes Associés) ont été organisées en 2012 et 2013 dans le cadre de l'élaboration du PPRT.

Ensuite, la concertation du public a eu lieu du 17 mai au 17 juin 2013. La DREAL précise qu'il n'y a aucune observation sur les registres des communes de Nointel et Breuil-le-Sec ainsi que sur la boîte aux lettres électroniques à disposition du public.

Une réunion publique a été organisée le 5 juin 2013 à la salle polyvalente de Breuil-le-Sec. Plusieurs questions y ont été posées, elles seront reprises (ainsi que les réponses) dans le bilan de la concertation.

La DREAL rappelle que le bilan de la concertation sera communiqué aux POA et mis à la disposition du public à la sous-préfecture de Clermont et dans les mairies de Breuil-le-Sec et Nointel. Il sera également annexé à la note de présentation et joint au dossier de l'enquête publique.

Concernant la consultation des POA, réalisée du 17 mai au 17 juillet 2013 auprès des destinataires fixés dans l'arrêté préfectoral de prescription du PPRT du 29 décembre 2009, il a été recueilli l'avis favorable du SDIS 60 et du Conseil Régional. Le Conseil Général de l'Oise a noté que les trajets collectifs devaient être évités dans le périmètre d'exposition aux risques et que la construction d'abris bus y est interdite .

La DREAL précise aux membres de la CSS que les réponses apportées à chacune de ses observations ou réserves figureront au bilan de la consultation des POA.

Après un rappel des modalités de vote de la CSS, il a été décidé de procéder à un vote par collège.

Le bilan du vote est ainsi réparti :

Nombre d'avis favorables : 5 collèges présents.

Les voix sont réparties de telle manière que chacun des 5 collèges bénéficie du même poids dans la prise de décision.

- Collège « représentant de l'Etat » : 48 voix favorables (4 votants présents sur 7) ;
- Collège « exploitant » : 42 voix favorables (2 votants présents sur 4) ;
- Collège « associations de protection de l'environnement ou riverains » : 84 voix favorables (1 votant) ;
- Collège « élus des collectivités territoriales » : 28 voix favorables (1 votant présent sur 3) ;
- Collège « salariés » : 56 voix favorables (2 votants présents sur 3).

Les conclusions du vote sont les suivantes :

Votes favorables : 5 collèges ;

Votes défavorables : 0 ;

Nombre d'abstentions : 0.

En conclusion, la CSS a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de PPRT.

La DREAL a dressé les perspectives du PPRT avec l'échéancier ci-dessous :

- transmission du bilan de la concertation du public et de la consultation des POA : **fin juillet 2013**
- enquête publique : **22 août au 23 septembre 2013**
- approbation du PPRT : **avant le 29 décembre 2013**

2. Questions diverses

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant achevé, Monsieur le sous-préfet clôt la séance.

Le sous-préfet de Clermont



Patrick COUSINARD